



# La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale



## SOMMAIRE :

- G. DEHERME ..... *Sur un Principe.*  
 XXX..... *L'Organisation de l'École. — Le Contrôle. —  
 L'École ouverte.*  
 L. MOMENHEIM..... }  
 G. D..... } *Les Livres qui font penser.*  
 .....
- ..... *Les Universités populaires.*



## ABONNEMENTS :

*France* : Un an : 3 francs. — Six mois : 1 fr. 50  
*Étranger* : Un an : 4 francs.



Le Numéro : 0 fr. 25

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

157, Faubourg Saint-Antoine (XI<sup>e</sup> Art.)

PARIS

## VIENT DE PARAÎTRE :

---

Le **Mouvement Éthique**, par ALFRED MOULET, 1 fr. 75 franco (à la *Coopération des Idées*). — Nous recommandons particulièrement cette étude documentée du mouvement éthique international.

---

## A NOS ABONNÉS

---

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

---

### **EAU DE MOLAS**

NATURELLE, GAZEUSE, BICARBONATÉE, FERRUGINEUSE. LA PLUS LÉGÈRE A L'ESTOMAC, LA PLUS AGRÉABLE

**La seule prescrite pour les maladies de l'Enfance**

**La Caisse de 25 bouteilles : 9 fr. 25**

*Ecrire au gérant des SOURCES DE MOLAS, LE BOULOU (Pyrénées-Orientales)*

Même domaine : VIEUX ROUSSILLON de coteaux : 70 fr. la barrique. — GRENACHE doré authentique, non viné, 16 degrés, en bouteilles 1 fr. 50 le litre. { logé, franco de port et de régie



# La Coopération des idées

## Sur un Principe

---

Sans avoir le souci de l'actualité, les événements présents ont une telle gravité que nous y devons réfléchir. C'est surtout lorsque notre opinion se trouve en désaccord avec les impulsions, artificielles ou profondes, de la foule qu'il convient de la publier. La première démarche qu'exige de nous la pensée libre est de penser librement. Nous nous efforcerons, ici, de n'y manquer jamais.

Pour qui ne s'arrête pas aux discours, depuis que les radicaux sont au pouvoir, nous sommes en réaction. Il est aisé de voir, au surplus, que si les socialistes étaient les maîtres nous reculerions plus encore. C'est que le progrès n'est pas seulement que M. Pelletan soit ministre, ou M. Jaurès. Les réformes légales en sont parfois l'expression, mais, non plus, elles ne le constituent point. Le vrai progrès social est dans la conscience de quelques principes fondamentaux et dans la force avec laquelle ces principes pénètrent, animent, guident la vie privée et publique. Le fait capital de la Révolution, ce n'est point la prise de la Bastille, ni la décapitation de Louis XVI, ni les luttes des Girondins et des Jacobins, ni les décrets de

la Convention, ni la Terreur, ni Thermidor, ni les victoires des sans-culottes, c'est la Déclaration des droits de l'homme.

Naguère, c'était la justice qu'il nous fallait défendre contre les sophismes des politiciens. Aujourd'hui, c'est la liberté.

Mais la position est dangereuse. On a tout embrouillé. Hier, quand nous parlions justice, on nous répondait en invoquant le salut de la Patrie. Aujourd'hui, parlant liberté, on nous répond en invoquant le salut public. Nous ne saurions admettre qu'on se serve des principes suivant les circonstances. Ils sont au-dessus de nos luttes de partis, ou ils ne sont rien. La justice pour Dreyfus, et le frère Flamidien, et les Humbert, — et tous les gueux. La liberté pour les moines, et les anarchistes, et les républicains tantôt, — et pour tous. Les principes dispensent des politiciens. Nous persistons à croire que la conception que nous avons présentement de la justice est indispensable au salut de la patrie, et que l'idée que nous nous sommes faite de la liberté est, dans notre démocratie, liée au salut public.

La « justice », la « vérité » — et autres balançoires, disait un spirituel magistrat, — furent acclamées avec enthousiasme par des gens qui, depuis, se sont résignés, trop facilement, à l'iniquité économique et au mensonge social dont ils profitent. A la récente manifestation de la rue Bacon on braillait : « Vive la liberté ! » J'ai vu aussi qu'on tapait sur un contre-manifestant en criant de même, alternativement : « Mort aux juifs ! » Cette attitude était contradictoire. C'est ce que je me permis de faire remarquer à ces libéraux. Mais je fus, à mon tour, traité de « franc-maçon — ce dont il y avait lieu de s'alarmer, — et je ne

du de n'être pas houspillé qu'aux agents de la brigade de réserve qui survinrent, en brandissant des poings formidables, apparemment sélectionnés à cet effet. Et je constatai encore, non sans quelque mélancolie, que la police devient un élément de plus en plus important de notre vie politique. C'est cela, aussi, qui me paraît être une régression.

..

Je n'y mets, croyez-le, aucune malice. Voici que nos dirigeants athées, matérialistes, ont gagné le pouvoir, plus ou moins loyalement, au jeu truqué du suffrage universel. Si nous ne les tenons pas fermement à quelques principes essentiels, je prie qu'on me dise à quoi ils subordonneront leurs caprices, leurs erreurs, leurs haines, leurs appétits, et où est la mesure de l'arbitraire politicien, où le contrepoids de la tyrannie ? L'émancipation le plus absolu est plus sûr, mieux réglé. Sa volonté est identifiée avec celle de la nation, l'intérêt de sa dynastie se confond avec celui de son pays. Ses traditions, le sentiment de sa responsabilité, sa foi sont des freins efficaces. Tout cela constitue un prestige qui l'impose mieux, et une garantie. Mais vous ? Ce n'est pas vous, jacobins, qui êtes la République.

J'entends votre objection qu'il faut extirper le cléricalisme. J'en suis ! Mais qu'est-ce que le cléricalisme ? Vous ne vous en prenez qu'aux cornettes, aux robes de bure et aux soutanes. « A bas la calotte ! » criez-vous. Et en effet, vous n'en avez qu'à un détail de toilette. Vous n'avez même pas dénoncé le Concordat. Il faut aller plus au fond. C'est l'esprit clérical qui est le mal dont il faut nous guérir ; mais

loin d'y tâcher, vous vous l'inoculez et vous le propagez. Le contraire de l'esprit clérical, l'antidote, c'est l'esprit de liberté. Or vous avez la peur ignoble de la liberté.

\* \*

Ce n'est pas chapelle contre chapelle, clergé contre clergé, dogme contre dogme. Ce que l'esprit laïque doit repousser dans l'Église, ce n'est pas le sacerdoce, ni les splendeurs du culte, ni l'organisation puissante des congrégations, ni la foi des âmes simples ; car tout cela répond encore à des besoins, que les lois d'exception, les gendarmes, des phrases ne sauraient satisfaire. (De quel droit, après tout, outrager la conscience de plus de dix millions de Français ?) A la force vivante des congrégations, on ne sait opposer, ceux qui disposent de toutes les ressources du pouvoir, de toutes les puissances motrices de l'espoir, que des plaintes, des injures, des policiers, et la peur hideuse.

Ce que nous sommes en droit de refuser à l'Église — au nom même de nos principes — c'est précisément ce que l'État, maintenant, prétend exercer : le monopole, — de l'enseignement, de l'association, de la mainmorte, — en attendant celui que nous réservent les socialistes, de l'industrie, du crédit, des transports et du commerce. A cet égard, certains articles de M. Jaurès sont bien curieux à lire. Le mot « État » revient à chaque alinéa : « l'État peut ceci », « l'État a le droit de cela ». Et nous, simples citoyens, contribuables ? En vérité, on croirait entendre un moine du XIII<sup>e</sup> siècle parlant de l'Église. L'État n'a qu'un devoir, qui est d'assurer la justice et de garantir la liberté. Des scandales de plus en plus fréquents et

de plus en plus retentissants décèlent qu'il remplit mal cette fonction qui lui est propre, — peut-être à cause qu'on lui en attribue d'autres qui lui sont impropres, et sûrement à cause qu'on en a fait un arsenal pour les partis. Car pour ceux-ci comme pour les armées en guerre, il n'y a plus justice, liberté, et des citoyens; mais victoire et défaite, vainqueurs et vaincus.

Des protestations comme celles du colonel de Saint-Rémy et du commandant Le Roy Ladurie sont des symptômes inquiétants de la désagrégation sociale qu'occasionne la lutte des partis. Nul ne contestera, je pense, que ces officiers avaient le droit d'être catholiques, et, catholiques, de servir leur pays de la manière qu'ils jugent bonne. Étant des croyants fervents, ils ne pouvaient, en conscience, participer à l'expulsion des religieuses, et ils devaient désobéir. Pour moi, j'approuve leur protestation. Elle dénote des caractères. Si nous avons, en France, un peu moins de fonctionnaires serviles, d'aspirants fonctionnaires, et un peu plus de ces caractères, la tyrannie politicienne serait moins facile, et nous apercevriions immédiatement, en tout cas, quelle que soit notre opinion, où elle est. Il est évident que lorsque un honnête homme au service de l'État est placé entre l'alternative de mentir à sa conscience ou de manquer à son devoir professionnel, il y a tyrannie, — et la protestation est le devoir prédominant. Ces officiers, d'ailleurs, eussent trouvé naturel qu'un de leurs collègues, qui aurait refusé de commander le feu contre les grévistes, passât au conseil de guerre, ce qui prouve uniment que l'éducation de la liberté est toute à faire.

Certes, il ne convient pas de le prendre au tragique. L'Église s'en tirera, et cette comédie de la persécution la servira ? Il ne lui sera pas fait grand mal.

Il n'en sera fait qu'à l'idée. Et c'est cela, seulement, qui est grave, — pour l'avenir.

On jette les citoyens français les uns contre les autres, on surexcite à tout moment l'instinct de violence, d'envie et d'oppression, on ranime les haines religieuses. La presse est un tribunal d'inquisition, sceptique et corrompu, qui veut des victimes — et de l'argent. Son pouvoir spirituel se maintient par le chantage, la pornographie, l'escroquerie financière et la terreur. Elle joue, en les empirant, de la corruption politique, du gâchis parlementaire, des compromissions ministérielles, des ignominies électorales. Voilà ce qui, à l'heure présente, forme le citoyen français. Comment s'étonner, alors, de son inaptitude croissante à la liberté. Et l'on croit, naïvement, y suppléer par des lois, des mesures d'État. Faites donc des citoyens, des hommes libres ! On pense bien que le sort des moines m'est fort indifférent ; ce qui m'exaspère dans le fait brutal, c'est qu'il est le déni de l'idée, — de tout ce que nous essayons d'éveiller et de grandir.

Cette question de l'éducation de la liberté emporte tout. Ce n'est que par elle que la démocratie pourra subsister et s'épanouir.

Ainsi, des républicains, des socialistes, des positivistes, couverts subitement à la doctrine des Jésuites — beaucoup plus redoutable, certes, que la cornette des sœurs et que les Jésuites eux-mêmes — soutiennent



couramment que la liberté ne comprend pas la liberté de l'erreur, et M. Gabriel Monod a dû leur rappeler, judicieusement, que la liberté de l'erreur est le fondement même de la liberté. D'autres, des anarchistes par exemple, oubliant les « lois scélérates », applaudiraient volontiers à l'arrestation de MM. Piou, Reille, de Mun, Pichon, etc. Quelle conception de ce qu'est une société, de ce que doit être une démocratie !

Il ne faut pas vouloir d'une seule force — qui s'épuiserait à contenir les autres, — d'une seule vérité — qui s'annihilerait et se tarirait de nier les autres, — il les faut vouloir toutes, et l'erreur même. Comment reconnaîtrez-vous la vérité nouvelle si vous ne la comparez pas à la vérité ancienne, c'est-à-dire à l'erreur ? Toutes les pensées sont nécessaires à ma libre pensée. L'erreur ne contribue-t-elle pas à la découverte des vérités ? Imaginez la philosophie ou la science, si le philosophe n'avait pas le droit de faire des hypothèses absurdes et le savant de tenter des expériences malheureuses. Dans la célèbre controverse de Pouchet et de Pasteur sur la génération spontanée, est-ce Pouchet, qui se trompait, ou Pasteur qui a le mieux servi la science ? La doctrine jésuitique, que de singuliers libres penseurs adoptent en cette circonstance, conduit au plus épouvantable despotisme spirituel qu'on puisse rêver, — et d'abord à la torpeur mentale universelle.

De même, les adversaires de la République sont nécessaires — et plus que certains de ses amis — à la vie de la République. Telle elle est. Elle ne peut que se fortifier par l'opposition et se développer par la critique. La liberté ne se consume pas comme un gâteau. Plus on en prend, plus on en donne, plus elle s'augmente. On ne la dépasse pas. La liberté des

autres est la sauvegarde de la mienne, comme les forces des autres multiplient la mienne. La société n'est pas un champ de bataille, c'est une coopération. MM. de Mun et Reille emprisonnés, c'est la justification de leur absolutisme. Usant de leurs droits de citoyens conférés par la Révolution, invoquant le principe révolutionnaire de la liberté, ils reconnaissent et justifient nos idées émancipatrices.

\* \*

On nous invite encore, d'un sourire, à n'être pas dupes. Serait-ce que nous ne cessons d'être dupes qu'en trahissant l'idée ? Mais si ce ne sont ses servants, qui la vivra ? Faut-il compter sur les cléricaux ? Je crois plutôt que nos jacobins se laissent égarer par leur mépris de l'idée et la confiance exagérée qu'ils ont aux expédients.

Il faut se défendre, il faut agir, — et ils commencent par livrer l'essentiel, tout, l'âme même ; ils réagissent. En revendiquant la liberté, en se faisant les champions du droit, les réactionnaires s'emparent des forces vives que nos républicains dédaignent, et ils n'abandonnent pas les leurs. Où sont les dupes ? Que restera-t-il aux républicains ? — Le jeu électoral ? La tactique parlementaire ? C'est peu, ce n'est pas suffisant. C'est déjà abdiquer.

Qu'on organise donc la liberté, qu'on se tourne vers le peuple. C'est là qu'est le réservoir formidable de toutes les énergies ignorées. Mais est-on sincère ? Je crois bien que, au fond, on craint beaucoup plus le peuple que l'Église. Aujourd'hui, en tracassant les religieuses, le Gouvernement s'appuie d'un côté ; demain, en traquant les anarchistes, il s'appuiera de

l'autre. C'est ainsi que, avec le système parlementaire, un ministère dure plus d'un mois.

M. Jaurès nous dit que l'État, dont il est le confident parait-il, n'en veut qu'au catholicisme organisé en dehors de l'État, aux congrégations. Ainsi donc on avoue qu'on ne s'attaque à la puissance oppressive de l'Église qu'autant qu'elle se distrait de celle de l'État. N'est-ce point pour cela qu'on ne supprime pas le budget des cultes, qui serait la solution libérale? Et puisque nos politiques considèrent que l'association est une telle force, pourquoi, le privilège supprimé, les Églises séparées de l'État, ne pas opposer association laïque à congrégation, mainmorte laïque à mainmorte cléricale? Cette action libre seulement serait dans l'esprit de la démocratie et l'enracinerait plus profondément dans la nation. Seule elle est féconde.

Si, au contraire, on supprime la liberté d'enseignement d'abord, celle d'association ensuite, si l'on renonce à toutes les libertés possibles, de crainte que les ennemis de la liberté soient plus aptes à s'en servir ; s'il n'y a plus qu'une philosophie radicale socialiste, une science de la franc-maçonnerie, une action des comités électoraux officiels, peut-on croire que la République en sera consolidée? N'est-ce pas la négation même de la République?

Faites donc, de la nation, un cimetière. Vous aurez encore un silence plus complet, un calme plus absolu, des réélections moins accidentées, une unité plus certaine... Mais prenez garde ! Dans la nécropole même, entre les pierres des sépulcres, les germes lèvent, et là, sur ce cyprès, déjà, l'oiseau chante...

G. DEHERME.

## L'Organisation de l'École

---

### Le contrôle. L'école ouverte.

L'écueil de la liberté, pour les individus comme pour les corps sociaux, sont la fantaisie anarchique et l'égoïsme, la tendance à suivre son caprice d'abord, puis son seul intérêt, à s'isoler en une sphère dont on se fait le centre et qu'on emplît de travaux sans retentissement social, qui retombent sur soi comme le vain élancement d'un jet d'eau. C'est pourquoi les sociétés fermées durent peu ou bientôt s'abâtardissent et s'immobilisent ; parce qu'il s'y élabore un esprit de corps qui est proprement un égoïsme collectif, qui peut à la vérité comporter quelques qualités, mais toujours à côté des qualités proprement techniques, essentielles à leur fonction, et où n'est que très rarement et de moins en moins l'émulation dans le métier même.

Bientôt la fonction prend dans cette caste fermée le rôle d'une mine qu'on exploite, plutôt que d'une force qu'on utilise pour le bien général. Un corps sans communication directe et fréquente avec le public, avec la vie générale de la nation, se prend bientôt pour son propre but, et détourne sa fonction de son véritable et utile dessein social.

Un corps travaille mal quand il n'est pas fréquemment rappelé par les événements, par la pénétration de la vie générale, à la parfaite conscience de son rôle nécessaire, et quand les yeux de tous ne sont pas fixés sur son labeur.

Le travail individuel peut et doit être secret, parce

que n'ayant pour moyen et pour objet que l'individu, ne prenant sa source que dans son libre désir et son talent, il ne peut prendre aussi qu'en lui son ressort et sa mesure, et il n'y a aucune utilité comme aucune logique à ce qu'il devienne public et s'étale. Il faut la solitude au travail du savant, du penseur et de l'artiste.

Mais le travail public, qui tire ses moyens directs de la société et dont l'immédiate destination est la société, qui n'existe que par l'aveu et pour le service de tous, doit être public, ce qui n'est malheureusement pas une tautologie, s'il s'en faut de beaucoup qu'une logique si simple soit comprise de tous. On ne saisit pas qu'il n'est pas indifférent qu'un service public le soit dans son travail comme dans son rôle, et que c'est précisément la publicité du travail qui assure son utilité exacte.

Il est très important de s'entendre d'abord sur les principes. Est-il raisonnable que, dans une république, le public n'ait point le droit de voir fonctionner les services publics? La Déclaration des droits de l'homme dit justement :

« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »

En face de cette formule si claire et si sage, l'esprit monarchique et hypocrite de nos mœurs administratives, la réminiscence facile en des âmes serviles et fausses des temps où le service du roi primait le service de la nation, ont inventé cette monstruosité dans une république, cette complicité tacite contre le bien public et la vérité due à tous : le secret professionnel.

Il n'est point illogique que dans un pays où les ministres refusent de répondre aux questions des députés ou daignent seulement les informer plusieurs

mois après des actes importants qu'ils ont signés ou provoqués de leur propre autorité, que la nation n'ait pas le droit de connaître la vérité et qu'il lui faille, pour tenter de s'en rapprocher, passer par les couloirs solennels et pédants des mairies, des préfectures, des ministères, sous le regard insolent et noblement ennuyé des huissiers, pour se heurter à la discrétion narquoise ou ignorante d'un bureaucrate, au silence officiel, à une fin de non-recevoir hautaine de gens qui s'estiment chez eux, et de ne pouvoir entrevoir par le canal obligé des inspecteurs, sous-inspecteurs, contrôleurs, sous-contrôleurs, vérificateurs, chefs de bureau, ministres, qu'une vérité imparfaite, mal comprise par des esprits étroits, ou sciemment déformée. Mais ce qui est illogique, c'est que ce pays s'intitule une république ; il n'est qu'une aristocratie bureaucratique.

Actuellement, comment le contrôle de l'école est-il organisé ? Comme tous les contrôles en notre République, il est purement officiel. Seuls peuvent pénétrer dans les écoles les inspecteurs, les délégués cantonaux, les sous-préfets ; mais ils sont, comme on dit, « du bâtiment », et s'ils ne ferment point les yeux, du moins n'ont-ils pas les yeux du public. —

En fait, les parents doivent envoyer « de confiance » leurs enfants à l'école laïque ou à l'école confessionnelle sans savoir *de visu* ce qu'on y fait.

Il y a les cahiers ? Ils peuvent être très facilement un trompe-l'œil, et d'ailleurs tout le travail de l'école ne s'y exprime point, et peut-on y apercevoir, par exemple, que les enfants sont assis six heures par jour, et que les exercices physiques y sont une plaisanterie ?

« Chacun son métier, les vaches seront bien gardées », vous répond une sagesse pratique. Et juste-

ment ! il est du métier de tout le monde de voir un peu ce qui intéresse directement tout le monde.

Dans le contrôle des services publics, la nation a son rôle, et les inspecteurs officiels ont le leur.

La nation doit avoir l'œil sur tout, porter partout ce regard du maître qui est le plus perspicace et le plus craint.

Son rôle est de pénétrer tous les services publics du courant de sa vie sans cesse renouvelée, emportant toutes les vanités de corps, toutes les idées étroites, insinuant partout cette idée si timide, si honteuse encore, que les services publics sont faits pour elle et non elle pour eux, qu'ils n'ont d'autre raison d'être, d'autre devoir que son bien direct, que partout elle doit être souveraine, et qu'il y a une égale infidélité à lui cacher ses propres affaires que pour un serviteur à trahir son maître. Il faut qu'elle pénètre partout, non en humble sollicitieuse, mais en maîtresse.

Son rôle est d'animer tous les services de l'esprit républicain, non, certes, de je ne sais quel dogme jacobin ou radical, mais de ce dévouement intelligent à la chose publique qui doit remplacer l'égoïsme de corps ou de métier où s'immobilise et se pervertit la force nationale. La nation doit constamment, par son influence intime et son contrôle possible, rappeler à la justice, à l'armée, à l'école, qu'elles ne doivent point s'efforcer à être leur propre but, mais chacune la justice, la force, l'éducation pour le bien de tous.

Ce n'est pas le cuisinier qui juge du rôti. Ce n'est pas aux services publics à décider eux-mêmes s'ils fonctionnent bien. La nation doit juger des résultats.

Mais qu'est la nation, en l'espèce, et n'a-t-elle pas ses députés qui ont le contrôle nécessaire ? Or, chacun sait combien ce contrôle est grossier et incompétent.

Il faut en principe que chacun ait le droit d'entrer là où l'on fait des actes publics, dans les limites de la possibilité matérielle. Mais en fait, qui s'y rendra ?

Les députés naturels et spontanés de la nation pour chaque question, c'est-à-dire ceux qui s'y intéressent fortement, qui y sont instruits et compétents, ceux-là seuls, par exemple, se rendront dans les écoles.

Par la presse entièrement libre et largement ouverte à leurs libres rapports, facilement vérifiables d'ailleurs, ils établiront une communication constante et vivante, qui pourra conduire à la communion, entre la nation et l'école. Il ne manque point de parents, de journalistes, de philosophes, d'écrivains qu'intéresse l'école et qui n'ont pas le droit d'y entrer ! C'est par eux que l'air libre du dehors entrera dans l'école, que s'éveillera l'émulation des maîtres, que se maintiendra leur zèle, bien mieux que par les inspections officielles.

La presse est l'arme la plus puissante de la République et du progrès. Ce n'est que sous sa menace continuelle, et ses révélations successives, que les « pouvoirs publics » les bureaux travaillent un peu à bien faire. *Elle seule* nous distingue un peu de la monarchie absolue, et la place seule nous manque, et non les preuves, pour en convaincre. Il faut que par elle tout se sache pour que tout s'améliore.

Il faut que l'école s'ouvre, pendant son travail, à tous ceux qu'elle touche dans leurs enfants, qu'elle intéresse dans leurs idées, et qu'elle trouve en eux des spectateurs, non blasés, à l'œil frais, des juges non prévenus, qui tous deviendront vite des amis. L'école n'a qu'à gagner à s'ouvrir à tous ; elle provoquera l'estime et les bons conseils. Elle sera plus forte de la sympathie dont on l'entourera, plus éclairée par les avis qu'on lui apportera. Nous croyons que beaucoup



d'instituteurs voudraient pouvoir prier parfois tels parents d'assister à une classe, que l'union si nécessaire entre l'école et la famille trouverait sa première condition dans une mutuelle fréquentation.

L'école doit être mieux qu'ouverte, il faut qu'elle soit hospitalière, qu'elle attire, qu'elle appelle à elle par des conférences, des lectures, et surtout par des fêtes. Il n'est peut-être rien de plus essentiel dans la vie d'un homme ou d'un peuple que l'éducation de la joie.

Savoirs'amuser est une chose trèsgrave, si c'est dans leurs amusements que les hommes se révèlent, et souvent se dépravent. L'école doit entrer intimement dans la vie nationale en apprenant la gaieté, le rire ; elle seule peut nous sortir lentement des écœurants spectacles de foires en initiant à des distractions plus fines, en révélant la beauté des jeux physiques au lieu des farces grossières de 14 juillet, le charme des belles et spirituelles chansons, des poésies, des pièces de théâtre. Il faut que l'école, qui est un lieu de travail, soit aussi, par un complément naturel et qui en rendra la vie parfaite, un lieu de fêtes, qu'elle s'enguirlande et se pavoise souvent pour des plaisirs supérieurs à ceux du cabaret ou de la place publique, et qu'elle se persuade que, puisqu'elle veut enseigner à vivre, ce ne sera point là une occupation frivole, un tribut payé à la légèreté humaine et comme une condescendance un peu dangereuse de sa dignité, mais une œuvre indispensable dans sa tâche, et pour laquelle elle doit se faire avenante à tous, sans distinction.

Ouverte à tous ceux qui la voudront connaître, hospitalière à tous ceux qu'attirera un plaisir délicat, l'école recevra des premiers un contrôle varié, spontané et suggestif, des seconds une sympathie reconfor-

tante et un concours joyeux. Elle sera vraiment unie à la nation par un lien vivant, par l'éducation des enfants, par le concours éclairé et les avis de ses amis et des parents, par la fréquentation empressée de ceux qui aiment la bonne distraction. Elle deviendra la vraie maison commune.

Mais dans cette école toutes portes ouvertes, que viendra faire l'inspecteur officiel ; ne sera-ce plus lui maintenant l'intrus et l'inutile ? Il fera ce que le public ne peut pas faire, et d'abord il veillera à l'observation des règlements de détail qu'il connaît mieux que tout autre, et puis il s'occupera particulièrement de ce sur quoi le public est incompetent, de la « façon », du métier. Quoique nous soyons persuadé que le métier proprement dit chez l'instituteur est beaucoup moins complexe qu'on ne le croit, et doit être moins compliqué qu'on ne le fait, cependant il ne laisse pas d'être, et d'exiger de l'habileté et de l'expérience.

C'est l'une et l'autre qu'apportera l'inspecteur.

Il n'est actuellement qu'un administrateur et qu'un gêneur ; il faut qu'il soit l'éveilleur permanent, un professeur en tournée, un éducateur ambulancier des maîtres.

Après avoir réduit le plus possible, c'est-à-dire à très peu de chose, sa besogne administrative qui l'écrase aujourd'hui par d'innombrables futilités, et au besoin en la passant très diminuée à l'inspection académique, il faut donner à l'inspecteur un rôle d'action directe ; il ne se contenterait pas de voir ce qui se passe, mais il agirait lui-même, et dans toute école il travaillerait d'abord sur l'instituteur ; par une action personnelle et familière il le maintiendrait en haleine et au ton ; puis sur les enfants. Il aurait sa spécialité officielle ; l'une l'éducation morale, l'autre

les jeux physiques, etc. ; il se tiendrait ainsi au courant des idées de son domaine, y tiendrait les instituteurs, apporterait à chacun des conseils et des exemples sûrs, et ne prétendrait plus, comme maintenant, par la tâche énorme qu'on lui impose, à une universalité qui fait son ridicule et sa faiblesse. Ayant le loisir de continuer toujours sa culture générale et spéciale, il parlerait avec plus de science et d'autorité, trancherait moins et convaincrait plus. Il enseignerait lui-même les maîtres plus qu'il ne les inspecterait, et son inspection même changerait de forme et de but.

Aujourd'hui, dans l'école érudite, l'inspecteur n'a qu'un dessein, éprouver si les élèves « savent », et, par quelques questions rapides et incohérentes, il parvient à provoquer quelques balbutiements par lesquels il prétend juger du résultat du travail du maître. Quelques dates et quelques mots le remplissent d'aise pour la double raison qu'il croit au « savoir », et que cette méthode d'inspection est rapide, facile, et permet de transformer l'inspection en une apparition tôt évanouie, laissant le maître troublé par quelques décisives sentences, les élèves penauds, portant partout l'inquiétude et le doute, et les jugements prompts, présomptueux et téméraires. Un quart d'heure suffit pour convaincre d'ignorance quelques bambins émus ou pour s'assurer qu'ils connaissent bien « les dates ».

Mais s'informer si on leur apprend à voir et à penser, et s'ils y parviennent, si on les fait vivre et s'ils goûtent l'école, s'ils aiment la lecture, si on nourrit leur imagination sans l'égarer, s'ils savent chercher et trouver leurs devoirs sans leçons ni sermons, voilà ce que ne peut éclaircir un passage d'un quart d'heure dans une classe, voilà ce qui demande de la perspicacité, de la patience, du temps. Une consultation de

notes d'élèves, d'une statistique de certificats d'études permet aujourd'hui de juger le travail d'un instituteur ; on apprécie les résultats de la méthode actuelle par la même illusion qui l'inspire, la foi que l'esprit humain se nourrit de mots et se peut exprimer par des chiffres.

La critique vaut le métier, et l'un et l'autre sont très faux, mais très faciles. Et ce n'est pas une des moindres raisons qui attache à la routine instituteurs et inspecteurs que l'automatisme commode de leurs procédés. Il faut choisir : ou l'inspecteur continuera à porter partout un regard rapide, infallible et universel, et il ne verra rien ou se trompera très vite et définitivement ; ou il examinera d'un œil modeste, lent et sûr, les choses qu'il connaît très bien, et il ne passera pas comme un pontife sentencieux et aveugle, mais comme un conseiller autorisé, un spectateur curieux et patient. Ce sera plus que l'inspecteur, ce sera le collaborateur permanent par ses conseils, passager par son exemple, très habile dans sa spécialité, et par là plein d'une assurance qui ne viendrait point de la présomption, et d'une autorité qui ne viendrait point de la superstition.

Dès lors, dans l'école maintenue dans le courant des idées par l'inspecteur, ouverte à la critique, aux avis et au concours de tous, toute liberté peut être donnée à l'initiative du maître par laquelle il peut seulement quitter la routine d'une manœuvre et s'élever à la dignité et à l'utilité d'un artiste en esprits justes et en âmes fortes. Libre et ouverte, c'est-à-dire selon les conditions de toute vie supérieure, spontanément vivante et mêlée à la vie, donnant et recevant d'une égale bonne foi, elle jouera aisément dans la nation, s'accommodant aux vrais besoins, donnant la vie à ceux qui y passeront, le regret à ceux qui la quitteront ; exacte-

ment adaptée à la vie nationale qu'elle s'efforcera d'élever lentement. C'est par l'école ouverte qu'on peut seulement obtenir l'école républicaine, qui créera l'esprit républicain, qui est essentiellement la conscience du retentissement public de l'action individuelle, de la nécessité du contrôle de tous, et le dévouement au bien public. L'école n'en fera pas la démonstration *ex cathedra*, mais elle en fera lentement pénétrer le sentiment et l'habitude, par qui seulement on peut changer les mœurs. En changeant les siennes, elle modifiera celles de la nation ; en ne cachant rien d'elle, elle ruinera lentement le prestige de toutes les puissances qui ne vivent que par le mystère ; toujours en contact avec la nation, elle ne risquera point de s'égarer longtemps et gravement de sa naturelle destination, et, se maintenant toujours dans la voie de la science et de la vie, elle saura y maintenir aussi par son branle initial la nation tout entière.

XXX.

---

## Les Livres qui font penser

---

**Justice et Liberté**, par E. Goblot, 2 fr. 50 (F. Alcan, éd., 108, boulevard Saint-Germain). — En un temps où il n'est question que des *droits*, ce livre nous parle des *devoirs*. Ce n'est pas qu'il conseille l'abstention ou le recul. Entendons-le bien : « Abdiquer sa liberté, c'est renoncer au droit de faire son devoir. Ne mettez jamais rien au-dessus de votre conscience. »

Mais encore faut-il que notre conscience voie nettement le devoir ; et pour cela, il importe que le devoir soit simple et clair. Il sera tel si nous nous appuyons sur un petit nombre de principes catégoriques. Mais seront-ils suffi-

sants, toujours? Là est la question. J'accepte qu' « il ne doit pas y avoir de *maquis* dans le système des idées morales, point de repaires où les sophismes du mal puissent se dissimuler, point de labyrinthes où la raison s'égarer ». Mais la vie est complexe, plus complexe que notre logique, et de plus en plus. Il ne faut pas forcer l'ordre. L'idéal n'est pas l'automatisme simple, même moral; mais la vie souple et libre.

Ce que dit M. Goblot conviendrait mieux à l'action des collectivités qu'à celle des individus. « Comment irions-nous perdre notre temps à des exceptions et à des subtilités, dit-il, quand la souffrance est là, pressante, saignante et pantelante? Nous examinerions des minuties et discuterions sur des pointes d'aiguille, quand il y a autour de nous tant d'injustices que nous avons faites, tant de souffrances que nous pouvons guérir! Ne vous mettez pas en frais d'invention pour trouver du bien à faire : le devoir crie à vos oreilles. Le devoir est quelque chose de gros, de très gros. N'allez pas prendre un microscope pour le voir! Cherchez, au contraire, à le regarder de haut, à vous élever au-dessus de votre tâche pour en prendre une vue d'ensemble et, pour ainsi dire, panoramique. » Évidemment, ces principes, dans les relations collectives, approchent tellement de l'absolu qu'on les peut considérer, dans la pratique, comme absolus. Mais ce n'est pas à cet ordre que s'applique la casuistique, M. Goblot le sait bien. « Quelques principes généraux, nettement formulés et solidement établis, suffiraient à assurer la paix sociale, si les hommes étaient assez maîtres d'eux-mêmes pour les observer. » Sans doute, et il faut dénoncer les politiciens qui ne font que troubler ces principes généraux par quoi s'établissent et se maintiennent l'ordre et la liberté. Mais s'il s'agit des cas de conscience, des relations individuelles, cela ne suffit plus. Et toute la casuistique est là pour nous le prouver, même par ses abus. Je crois, avec Guizot, qu'il est toujours « plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir. » Je vais plus loin : je crois, en définitive, que cela est bon. La quiétude est déjà un affaiblissement de la conscience. Une âme en repos est morte, ou se meurt. J'ai méfiance de ceux qui sont toujours sûrs d'eux. C'est

évidemment qu'ils ne vont que sur des routes bien faites, et qu'ils ne s'aventurent pas trop loin. J'aime mieux les pionniers. Les satisfaits, au fond, sont les parasites de la vie morale. Or, la grandeur de l'homme, c'est l'effort, c'est l'intelligence, — c'est précisément cette nécessité qu'il s'impose, moralement, d'essayer de mieux comprendre, de dépasser la règle, de *distinguer*. Ce n'est pas d'être ce qu'il est, cela est l'œuvre des morts; mais c'est d'ajouter sa part, de se dépasser.

La morale, c'est de la vie qui se développe, qui se fait par nos angoisses et nos erreurs. Il faut être homme, de plus en plus, — et c'est souffrir, pleurer, errer, palpiter, c'est chercher sans espoir. Les saints, ces génies moraux, les génies, ces saints intellectuels, ce sont ceux qui se sont le plus trompés.

**Le Bovarysme**, par Jules de Gaultier, 3 fr. 50 (Ed. du *Mercure de France*, 15, rue de l'Échaudé). — Qu'est-ce que le bovarysme ? « C'est le pouvoir départi à l'homme de se concevoir autre qu'il n'est. » Mais il peut ruiner l'énergie, la fausser, — ou la créer et l'exalter. Ainsi entendu, le bovarysme dépasse infiniment le grotesque des personnages de Flaubert, c'est toute l'humanité tourmentée d'avenir.

Il y a le bovarysme collectif : un esprit national, par exemple, qui se conçoit différent de lui-même. « Tout ce qu'une collectivité entreprend au nom d'une idée générale, qu'elle n'a pas composée elle-même en vue de son service et qui n'est pas le travestissement idéologique de l'un de ses intérêts, elle l'entreprend contre elle, car cette idée générale ne peut être que le travestissement d'un intérêt étranger qu'elle va favoriser dans des proportions inappréciables. » Voilà un argument pour le nationalisme. Mais l'auteur oublie de nous dire quelle est la collectivité légitime : est-ce la secte, la corporation, la classe, la nation, — ou l'humanité ? Il oublie aussi qu'une idée générale n'agit pas à la manière d'une force unique qui emporte tout. Des tempéraments, des traditions, des nécessités autres, voire d'autres idées générales modifieront l'influence exotique, et le résultat sera une combinaison originale, c'est-à-dire une force nouvelle.

Selon M. de Gaultier, la plus grosse erreur du bovarysme, c'est de supposer la liberté. Nous ne sommes que des automates, infiniment complexes, mais, néanmoins, des automates. Cependant il reconnaît qu'en nous concevant autres que nous sommes nous nous modifions effectivement. Eh bien ! cette capacité que nous avons de nous former sur un idéal, n'est-ce pas la liberté ? La liberté positive s'appuie sur le déterminisme.

Mais M. de Gaultier s'est proposé de tout nier. « L'homme se conçoit doué du pouvoir d'augmenter ses joies, il ne réussit qu'à augmenter son savoir... Il se conçoit doué du pouvoir de modifier l'univers à son profit, et il développe une force qui est utilisée pour une fin étrangère. » Que nous parle-t-il, alors, du génie de la connaissance, si nous n'atteignons qu'à une fausse conception de nous-mêmes, qui entraîne une fausse conception des choses ? « *L'un* prend connaissance de soi-même dans le *multiple*, et l'état de connaissance, mascarade prestigieuse où la vie se délasse, se fonde sur le mensonge d'un être qui, par manière de jeu, se conçoit autre qu'il n'est. » C'est bien là une négation complète. Mais elle contient son propre remède, car elle se nie elle-même. M. de Gaultier devrait pousser la logique de sa négation jusqu'à, ne plus penser et surtout ne plus écrire.

Lorsque Fitché place la vérité éternelle au-dessus de la contingence d'être, lorsque Amiel fait passer la nécessité de la justice avant celle de l'Univers, leur bovarysme est fécond. Ils créent une force nouvelle. Ils modifient le monde. Désormais, l'humanité ne peut vivre que par les principes que les hommes ont élaborés. Ainsi elle va. Ce sont des rêves ? Soit. Mais par ces rêves elle s'élève, elle réalise ce qu'elle a voulu. Soyons bovarystes, concevons-nous toujours autres que nous sommes, et tendons toutes nos énergies vers ce que nous nous concevons. Esprit exigeant, M. de Gaultier ne pouvait trouver la vérité, qu'il n'a cherchée que dans la méditation et dans les livres. La vérité est dans l'action. G. DEHERME.

**De la nature du contrat entre ouvrier et entrepreneur,**  
par Emile Chatelain, 2 francs, F. Alcan, éd., 108, boulevard Saint-Germain. — Le contrat entre ouvrier et entre-



preneur est-il un contrat de louage de services analogue à celui qui intervient entre maître et domestique, ou ne révèle-t-il pas l'existence entre les contractants d'une Société de fait telle que la définit le Code ?

C'est à cette dernière interprétation que se range l'auteur, M. Emile Chatelain, après une très intéressante et très savante dissertation juridique. On comprend tout l'intérêt qui s'attache à sa solution : le paiement du salaire convenu n'épuise pas entièrement, en cas de conflit, le droit de l'ouvrier ; son droit de propriété sur les produits reste consacré et lui ouvre un recours auquel il faut appliquer d'autres principes de droit que ceux qui régissent actuellement le contrat de louage de services. Ni la brièveté du contrat, ni la nature forfaitaire du salaire, ni les conditions spéciales dans lesquelles l'ouvrier participe à la production, quelles que soient les conventions particulières auxquelles il se soumet, ne peuvent lui enlever sa qualité d'associé qui résulte, suivant les termes du Code, de *l'entreprise commune en vue de partager des résultats communs*.

Si minime que soit sa participation à l'entreprise, si réduits que soient ses risques, si modestes, et limités que soient les bénéfices dont il se contente, le contrat qui le lie à son patron est de même nature que celui auquel souscrivent deux entrepreneurs associés.

La condition du salarié perdrait ainsi sa précarité, et si l'on ajoute au nouveau statut personnel qui lui serait ainsi constitué les moyens puissants d'action des syndicats, on comprend l'immense importance que peut acquérir ce nouveau point de vue pour régler les rapports entre entrepreneurs et ouvriers.

On pourrait y trouver le germe d'une organisation rationnelle du travail, poursuivie, d'après d'autres principes et d'autres méthodes, par le Coopératisme.

La comparaison des deux systèmes pourrait donner lieu à d'utiles remarques et peut-être orienter utilement le prolétaire dans la réalisation de ses revendications.

L. MOMENHEIM.

**Frédéric Nietzsche**, par E. de Roberty, 2 fr. 50 (F. Alcan, éd., 108, boulevard Saint-Germain). — Nietzsche est un

philosophe et un poète. M. de Roberty ne se demande point si le philosophe fait tort au poète ; mais il constate tout d'abord que, chez Nietzsche, le chaos des métaphores nuit à la précision des idées. D'ailleurs, la personnalité est complexe, et elle a été le plus souvent incomprise des critiques, voire des disciples.

Son instinct se sert de logique et sa protestation manie l'argumentation. Les idées de Nietzsche sont sa vie, — et la vie n'est pas un syllogisme, encore moins un système. S'il est illogique et contradictoire, ce n'est donc que par honnêteté d'intelligence. L'homme de génie est nécessairement absurde. Faut-il ajouter que le saint est nécessairement immoral ?

Nietzsche est l'ennemi des systèmes. Est-il incapable de construction ordonnée ? Peut-être. Mais il est profondément sincère, et cela suffit pour qu'il ne le tente point. Toute construction systématique est un mensonge par quelque côté. C'est par le mensonge que les systèmes relient les quelques vérités par quoi ils se justifient. Si elle était réfléchie et consciente, toute adhésion à un système politique, philosophique ou moral serait hypocrisie. La foi seule excuse tout. C'est ce qui fait dire à M. de Roberty : « Tout schématisme conceptuel apparaît à Nietzsche comme une habileté de l'esprit qui dénonce, précisément parce qu'elle cherche à la cacher, sa faiblesse ou sa lâcheté. »

Et voici un Nietzsche inaccoutumé. Il est altruiste, soutient M. de Roberty ; mais son altruisme s'élève au-dessus de la seule solidarité, du simple égoïsme communautaire ». Il est optimiste. C'est « un libertaire, un révolutionnaire, un démocrate de haute race, un libérateur des foules misérables ». Car ce qu'il veut, « c'est l'aristocratisation de la foule ». Que les différenciations soient d'individus, et non plus de groupes, que nous dissipions enfin l'antique esprit de classe, et « chacun de nous peut devenir un aristocrate et un maître. Il ne s'agit pas, bien entendu, de la royauté fainéante du suffrage universel ! » Nietzsche dit aux foules : « Ne songez pas seulement à vous étendre, mais à vous élever ! » Voilà qui découvre le sens que nous avons à donner à la démocratie.

Mais quelle est « l'immoralité » de Nietzsche ? Il pro-

clame : « Rien n'est vrai, tout est permis », — et l'on y a vu la négation suprême. C'est, uniment, le *tabula rasa* de Bacon, le doute hyperbolique de Descartes, — un procédé pour éclairer la raison, un moyen pour trouver plus de justice.

Je ne puis rappeler ici chacune des idées de Nietzsche que M. de Roberty analyse d'un profond esprit philosophique. J'en citerai seulement quelques-unes qui m'ont paru capitales.

« Une morale est une activité sociale coutumière traditionnelle, imitatrice, rien de moins et rien de plus. — Le bien est tout ce qui favorise l'activité coutumière, ce qui la rend puissante, ou plutôt ce qui la rendait telle autrefois ; car le bien est toujours une forme antique — et souvent déjà périmée — de la Force. » — Sans doute ; mais qu'est-ce que la Force, pour l'homme ? C'est ce qu'on omet de dire ; et c'est là, au fond, qu'est la vraie question.

Les disciples de Nietzsche dénaturent sa philosophie en la présentant comme « une incarnation de l'instinct de pouvoir et de grandeur ». Nietzsche ne conçoit jamais la force qu'en travail, pour le progrès, non pour la jouissance. « Nietzsche ne glorifie que la puissance inquiète qui cherche à se dompter, qui déteste sa propre suprématie, qui veut se vaincre pour mettre à sa place quelque chose de plus haut et de plus noble... Célébrant ce moyen de grandeur qu'il semble si heureux d'avoir découvert, — la cruauté envers soi-même, — « il y a, dit Nietzsche, une joie aiguë, débordante, à assister à ses propres souffrances »... En un mot, la philosophie de Nietzsche semble être le produit non pas de la mentalité qu'elle porte ouvertement au pinacle, mais des émotions et des désirs inspirés au philosophe par un tempérament directement opposé. Cette doctrine de l'orgueil indomptable, de la dureté inflexible trahit le penseur incertain, faible en vouloir, timide, doutant de lui-même, et essentiellement bon, doux, prêt à se sacrifier, à souffrir avec bonheur pour autrui. »

Nietzsche importe la méthode historique et critique dans la morale. Sa sociologie, nous fait remarquer M. de Roberty, repose sur trois postulats : 1° toute civilisation possède une table des valeurs morales élaborées durant les

siècles antérieurs; 2° cette évaluation est le fait le plus important de l'histoire universelle; 3° la revision de ces valeurs, leur subversion hiérarchique — irrespect, irrévérence, scepticisme — est la condition primordiale de tout progrès éthique.

Ainsi seront acceptées aisément quelques-unes des idées de Nietzsche, qui, d'abord, scandalisaient nos habitudes morales. Par exemple, que le Bien est la force victorieuse; que toute chose vivante se crée son propre bien et son propre mal, — c'est-à-dire sa force; que la morale est, conséquemment, une attitude d'utilité prise par un tempérament.

La « dureté » de Nietzsche dépasse l'altruisme de Comte. « Je vous le dis, en vérité, prêche Zarathustra, votre amour du prochain est un mauvais amour de vous-mêmes. Vous vous sauvez de vous-mêmes vers le prochain; et de cette fuite vous voudriez faire une vertu; mais je vois à travers votre désintéressement... Le « tu » est plus ancien que le « moi »; le « tu » a déjà été proclamé sacré, mais le « moi » pas encore, et l'homme se rue vers son prochain... *Plus haut que l'amour du prochain est l'amour du lointain et du futur; et plus haut que l'amour pour l'homme est l'amour pour les choses et les purs esprits. Ce fantôme, qui court devant toi, mon frère, est plus beau que toi: pourquoi ne lui donnes-tu pas ta chair et tes os? Mais tu as peur et, éperdu, tu fuis vers ton prochain.* »

C'est cet altruisme supérieur qui sera l'étalon de nos nouvelles valeurs morales, — et c'est là-dessus qu'il nous faut reconstruire. Ici, Nietzsche, et peut-être de Roberly, oublient qu'il y faut des siècles.

Ainsi nous avons à entendre Nietzsche, et que ses blasphèmes ne sont que des expériences scientifiques. « Le Mal (ce que tout le monde nomme ainsi) ne serait-il pas le bien, se demande-t-il, et l'Erreur (ce que tout le monde estime comme telle) ne serait-elle pas la vérité? Ensuite, pour justifier ou vérifier l'audacieuse position du double problème, il fait ce pas logique: il glorifie *hypothétiquement* le Mal et l'Erreur. C'est la hardiesse inouïe de cette demi-expérience scientifique que les cerveaux lourds et routiniers ne lui pardonnent pas; et l'on affecte de prendre à la lettre

ses éloquentes diatribes contre la foule, le peuple, le niveau démocratique, ou encore ses plaidoyers en faveur de la force, de la cruauté, de la guerre ! » Ne s'agit-il pas, tout d'abord, de briser les impératifs ? De même sa « dureté ». Attitude provisoire, elle n'est qu'une surpitié. « Savoir souffrir, dit Nietzsche, est peu de chose : de faibles femmes, même des esclaves passent maîtres en cet art. Mais ne pas succomber aux assauts de la détresse intime et du doute troublant quand on inflige une grande douleur et qu'on entend le cri de cette douleur, — voilà qui est grand, voilà qui est une condition de toute grandeur. » Il dit encore : « Vous voudriez abolir la souffrance. Et nous ? — nous voulons, semble-t-il, la vie plus dure, plus mauvaise qu'elle ne l'a jamais été ! C'est à l'école de la souffrance, de la grande souffrance — ne le savez-vous donc pas ? — c'est sous ce dur maître seulement que l'homme a accompli tous ses progrès. Cette tension de l'âme qui, sous le poids du malheur, se raidit et apprend à devenir forte, ce frisson qui la saisit en face des grandes catastrophes, son ingéniosité et sa vaillance à supporter, à endurer, à interpréter, à utiliser l'infortune et tout ce qui lui fut jamais donné de profondeur, de mystère, de dissimulation, de sagesse, de ruse, de grandeur : — tout cela ne l'a-t-elle pas acquis à l'école de la souffrance ?... *Votre* pitié va à ce qui dans l'homme doit, pour sa liberté et son bonheur, être taillé, brisé, forgé, déchiré, brûlé, passé au feu, purifié... Et *notre* pitié — ne comprenez-vous pas à qui elle va, inversement, notre pitié à nous, quand elle se met en garde contre votre pitié comme contre la pire des faiblesses et des lâchetés ? — Ainsi donc : pitié *contre* pitié ! »

M. de Roberty a su mettre en pleine lumière toute cette partie mal comprise jusqu'ici de la sociologie de Nietzsche. Je ne suis pas assuré, au surplus, qu'il n'ait enrichi de sa propre substance les formules nietzschéennes ; mais c'est tout profit pour le lecteur qui veut mieux que l'érudition.

**De la Réalité du Monde sensible**, par Jean Jaurès, 7 fr. 50 (F. Alcan, éd.). — Voilà une question vieille comme l'humanité, — et qui est insoluble. Mais ce sont ces questions qui tiennent le plus au cœur des hommes. Et fort heureusement. Le tourment intellectuel et moral, l'âpre recherche,

le défi à la fatalité, l'ascension du ciel, — cela est fécond. Si la superstition scientiste, d'une puéride métaphysique, parvenait à contenir tout l'esprit humain dans le cadre mesquin de l'opportun, de l'utile, du connaissable, ce serait la fin de toute pensée, de toute poésie. L'humanité n'ayant plus de raison d'être se laisserait mourir dans le dégoût et la tristesse. Ainsi se réaliserait le rêve monstrueux de toutes les théocraties, religieuses, philosophiques ou sociales : l'Unité. Elle serait vraiment où elle peut être, dans la mort de toute pensée, de toute activité, dans le néant.

Nous devons donc savoir gré aux philosophes comme M. Jaurès de réveiller nos esprits et de les inquiéter. Mais voyez dans quelle contradiction injustifiable il se laisse tomber : comme philosophe M. Jaurès travaille à la libération de la pensée, et comme politique à la servitude de l'action. Il démolit là ce qu'il édifie ici, et avec le même entrain.

Je n'ai pas la prétention, on l'entend bien, de résumer ce gros volume, nourri d'idées et d'images. Les titres des chapitres disent avec quel sérieux M. Jaurès a traité de la question : le problème et la méthode ; le rêve et le cerveau ; du mouvement ; la sensation et la quantité ; la sensation et la forme ; de l'espace ; de l'infini ; conscience et réalité. C'est d'après ce plan que M. Jaurès combat l'idéalisme subjectiviste, sans le réfuter, d'ailleurs. Et il conclut, à l'aide d'un ingénieux panthéisme psychologique, si je puis dire, que c'est la conscience absolue qui constitue la réalité du monde.

**Napoléon anti-militariste**, par Gustave Canton, 3 fr.50 (F. Alcan, éd.). — Le titre de ce livre, qui semble un paradoxe outré, est justifié par de nombreux documents. Nous pénétrons la psychologie des généraux et maréchaux de l'Empire. L'épopée n'est plus qu'une histoire de brigands. Mais entendons-nous. Bonaparte était anti-militariste, voire anti-clérical, pour qu'il n'y eût, dans la nation, aucune autre puissance que la sienne. C'est ainsi que le sont nos politiciens. L'Etat, quel qu'en soit le chef, prétend toujours au monopole de la tyrannie. La conception sociologique d'un Bonaparte ne dépasse pas celle d'un de nos ministres actuels ou d'un garde champêtre. Il n'eût été grand, dans

cet ordre, et extraordinaire, que s'il s'était efforcé d'organiser la liberté. Nous attendons toujours ce génie politique.

**Notre Bonheur**, par Jacques des Gachons, 3 fr. 50 (F. Juven, éd., 122, rue Réaumur). — Livre de tendresse, d'ironie douce, — d'un art précieux, d'une philosophie réconfortante.

**La Maison vide**, par Jean Deuzède, 3 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins), — Roman qui soulève, par la situation la plus dramatique qui se puisse imaginer, un grave problème philosophique et social.

**Le Semeur d'idéal**, par Albert Fua, drame en 4 actes (Bibliothèque de *la Plume*, 31, rue Bonaparte). — Un beau drame pour le Théâtre d'éducation sociale que créera le Palais du Peuple et que notre ami Dargel va commencer à l'Université populaire.

G. DEHERME.

---

## Les Universités Populaires

---

**U. P. de Constantine.** — *Historique.* — Au mois de novembre 1900, le secrétaire général de la Bourse du travail de Constantine, M. Truillot, prenait l'initiative de fonder, avec ses camarades des syndicats ouvriers, une œuvre similaire à celle qui venait de se créer à cette époque, en France, sous le titre d'« Université populaire ».

Les organisateurs se proposaient de poursuivre l'éducation sociale des travailleurs en même temps que leur instruction professionnelle.

A cet effet, après avoir fait autour de cette idée une active propagande dans la presse, des convocations furent lancées, et une réunion, à laquelle assistaient des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire, des avocats, des médecins, des ouvriers, etc., eut lieu, et il fut décidé que l'expérience serait tentée.

Durant toute l'année scolaire 1900-1901, des confé-

rences, ainsi que des séances de lectures populaires, eurent lieu régulièrement une fois par semaine. Les frais étaient payés par la Bourse du travail. L'entrée était gratuite. Les programmes étaient arrêtés d'accord avec les conférenciers et les organisations ouvrières représentées par le secrétaire général de la Bourse. Il n'y eut jamais aucune difficulté, et le succès fut complet.

La Bourse du travail, de son côté, organisait cependant des cours d'enseignement professionnel, qui furent très suivis et donnèrent d'excellents résultats (sculpture sur bois, coupe et couture, modelage, diction, etc.).

Ce succès légitime encouragea les organisateurs à créer définitivement une U. P. à Constantine. Dès le mois de septembre 1901, une organisation analogue à celle de *la Coopération des Idées* fut adoptée et une affiche informa le public de la constitution de l'œuvre nouvelle. Cette affiche portait la signature de citoyens de toutes conditions : magistrats, professeurs, ouvriers, avocats, industriels, médecins, commerçants, etc.

*Le but.* — Comme les U. P. de France, celle de Constantine se rattachait aux œuvres post-scolaires. Elle se proposait l'enseignement supérieur du peuple, l'éducation intellectuelle et morale des citoyens de toutes conditions. Elle devait organiser des conférences et des entretiens familiers, des cours, ouvrir une salle de lecture, etc. Cette œuvre, fondée en dehors de tout esprit politique ou religieux, des polémiques locales, faisait appel à toutes les bonnes volontés.

*Résultats.* — Les résultats ont dépassé les espérances des organisateurs, qui n'ont ménagé, il est vrai, ni leur temps, ni leurs peines, et aujourd'hui l'U. P. de Constantine est une société complètement organisée, à laquelle le plus brillant avenir semble être réservé.

*Résultat moral.* — Le premier résultat a été de grouper un nombre considérable de citoyens séparés jusqu'ici, qui s'ignoraient complètement et qui, se connaissant mieux, ont appris à s'estimer mutuellement. La preuve en a été faite à diverses reprises par les relations amicales qui se sont établies entre tous les membres, par les exemples nombreux de solidarité dont ils ont fait preuve, et surtout



par la façon dont chacun, comprenant le but de l'œuvre, s'est ingénié à lui être utile.

On a pu voir, en effet, que le public qui assistait à nos conférences, auditions et fêtes avait parfaitement saisi la haute portée morale que poursuivaient les organisateurs, qu'il y apportait non seulement son dévouement, mais encore des sentiments et des idées que l'œuvre avait pour but d'éveiller. C'est le plus beau résultat qu'il est juste de constater.

*Adhérents.* — Les adhérents inscrits du 15 octobre au 1<sup>er</sup> juillet s'élèvent à 1.277, non compris ceux qui n'ont assisté qu'à une conférence ou ne se sont fait inscrire que pour un mois. Les inscriptions se décomposent ainsi : cartes de famille, 314 ; cartes individuelles, 963. La cotisation mensuelle est de 0 fr. 30 pour la carte personnelle et de 0 fr. 50 pour la carte de famille. De nombreuses entrées gratuites ont été autorisées aux personnes de passage dans la ville, ou à des ouvriers qui désiraient se rendre compte avant de se faire inscrire.

*Situation financière.* — Les recettes, pour ces dix mois, ont été de 4.299 fr. 65, et les dépenses de 1.763 fr. 45. Il n'est pas compris dans ces chiffres une somme de 2.100 francs, produit d'une fête, versée au Comité de secours aux sinistrés de la Martinique.

*Cours.* — Les cours organisés par l'U. P. ont été les suivants : violon (moyenne des élèves : 8), solfège (55), broderie (20), coupe et couture (15), lecture et diction (26), peinture (24), histoire de la Révolution (60), histoire de l'Algérie (55), comptabilité (10), géographie de l'Afrique (50).

Ces cours avaient lieu indépendamment des cours professionnels de la Bourse du travail : menuiserie, technologie et emploi des matériaux, sculpture sur bois, modelage, coupe de pierre, dessin industriel, dessin d'imitation, peinture et décoration, et cours spéciaux aux indigènes.

*Conférences.* — Ces conférences ont lieu tous les mercredis dans la salle du Musée, mise gracieusement à la disposition de la Société par la municipalité. Le matériel appartient à l'œuvre. Commencées le 22 octobre, elles ont obtenu le plus grand succès, et l'on peut évaluer à 600

le nombre des adhérents qui les ont suivies régulièrement.

*Lectures populaires.* — Elles sont précédées d'une explication littéraire et morale.

Il y a aussi des auditions musicales.

*Causeries familières.* — Elles se font à la Bourse du travail. Les sujets traités se rapportent au mouvement social en France et à l'étranger : coopération, syndicats ouvriers, etc. Il résulte de cet essai qu'il y aurait quelque chose de particulier à entreprendre dans ce sens, en organisant une série d'entretiens sur des sujets suivis. Ces causeries ont réuni jusqu'à une centaine d'ouvriers.

*Fêtes.* — Deux grandes fêtes ont été organisées avec succès. La première a eu lieu au Théâtre à l'occasion du centenaire de Victor Hugo. Des places nombreuses avaient été réservées aux élèves du lycée, du collège de jeunes filles, de l'école normale et des écoles primaires supérieures.

Une autre fête avait été projetée par la Société au bénéfice de l'œuvre ; mais, à ce moment, la catastrophe de la Martinique étant survenue, le Comité, dans une généreuse pensée qui a rallié tous les adhérents, décida de verser la moitié des bénéfices, soit 2.100 francs, au Comité de secours aux sinistrés.

A signaler également une fête d'enfants, qui a réuni les enfants des adhérents la veille du jour de l'An.

*Bibliothèque.* — La bibliothèque a été constituée par le fonds de livres de la Bourse du travail, de dons et d'achats. Elle se compose actuellement de 1.205 volumes. Les journaux reçus sont au nombre de 28, et les revues de 12. Les volumes prêtés s'élèvent à 1.890, dont littérature 1.020, histoire et géographie 225, sciences 280, sciences sociales, 365.

---

*Le Directeur-gérant : G. DEHERME.*

---

# LE PALAIS DU PEUPLE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

(Constituée légalement à Paris le 14 Juin 1900)

Siège social : 157, Faubourg Saint-Antoine

PARIS

## COMITÉ DE PATRONAGE

MM. A. Aulard, professeur à la Faculté des Lettres; Pierre Baudin, ancien ministre, député; Henri Bauër, homme de lettres; Ch. Beauquier, député; Henry Béranger, homme de lettres; Maurice Bouchor, homme de lettres; Emile Boutroux, de l'Institut; Henri Brisson, ancien président de la Chambre, député; Victor Brochard, professeur à la Sorbonne; Ferdinand Buisson, professeur à la Sorbonne; Eugène Carrière, artiste peintre; Victor Charbonnel, homme de lettres; Georges Clemenceau, homme de lettres; Dr Delbet, député; Hector Depasse, homme de lettres; Lucien Descaves, homme de lettres; Paul Desjardins, professeur au lycée Michelet; Dr Paul Dubuisson, médecin chef de l'asile Sainte-Anne; Emile Duclaux, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur; A. Espinas, professeur à la Sorbonne; d'Estournelles de Constant, ministre plénipotentiaire, député; Arthur Fontaine, directeur du Travail au ministère du Commerce; Lucien Fontaine, industriel; Marcel Fournier, directeur de la *Revue politique et parlementaire*; Eugène Fournière, député; Anatole France, de l'Académie française; Gustave Geffroy, homme de lettres; Charles Gide, professeur à la Faculté de Droit; Paul Guieysse, ancien ministre, député; Charles Guieysse, secrétaire général de la Société des Universités populaires; Etienne Jacquin, conseiller d'Etat, président de la *Ligue de l'Enseignement*; A. Keifer, secrétaire de la Fédération du Livre, vice-président du Conseil supérieur du Travail; Ernest Lavisse, de l'Académie française; Jules Lermina, homme de lettres; Henry Michel, professeur à la Sorbonne; A. Millerand, ancien ministre, député; Gabriel Monod, de l'Institut; Pierre Morel, conseiller municipal; Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique; Georges Renard, professeur au Conservatoire des arts et métiers; Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine; Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne; F. Schrader, géographe; A. Vila, secrétaire de la Chambre consultative des Associations ouvrières de production de France; Charles Wagner, pasteur; Emile Zola, homme de lettres.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président* : Raphaël Barré; *directeur* : Georges Deherme. — Maxime Adler, Achille Caron, Jules Dupasquier, Auguste Garnery, Léon Letellier, Henry Loyfert, Lucien Samson.

## EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2. — La Société a pour objet la construction, la mise en œuvre du Palais du Peuple, à Paris, et la création d'établissements analogues en province.

ART. 4. — La Société prend la dénomination de : *LE PALAIS DU PEUPLE, Société anonyme à capital variable.*

ART. 6. — Le capital social est variable. Il est formé d'actions de cinquante francs.

ART. 8. — Les actions sont payables **cinq francs** en souscrivant et le solde suivant décision du Conseil d'administration.

Les actions peuvent être libérées par anticipation.

Envoi franco des statuts et de la notice explicative à toute personne qui en fera la demande au Siège social, 157, faubourg Saint-Antoine.

ANNONCES,  
la ligne : 1 fr.



«BOUCHONS-TORRENT»  
Gratis Catalogue illustré  
Écrire à M. TORRENT, BOULOU (Pyr.-Or<sup>le</sup>) France.

En vente à la « Coopération des Idées »

<i>Un Pessimiste français</i> , par G. Deherme. . . . .	0 25	0 30
<i>Tolstoï</i> , par Suarès. . . . .	1 »	1 15
<i>Education et Révolution</i> , par G. Séailles. . . . .	0 05	0 10
<i>Le Palais du Peuple</i> , par Gabriel Séailles. . . . .	0 10	0 15
<i>Lettres d'un répétiteur en congé</i> , par Brenn. . . . .	0 60	0 70
<i>Jules Lagneau</i> (avec por- trait) . . . . .	0 50	0 60
<i>Le Coopérationisme</i> (illus- tré), par A.-D. Bancel, broché. . . . .	1 50	1 70
<i>La Coopération des Idées. — Une tenta- tive d'éducation et d'organisation popu- laires</i> , par G. Deherme . . . . .	0 50	0 55
<i>L'Education des Cel- lules</i> , par Emile Du- claux . . . . .	0 20	0 25
<i>De la Tolérance dans les U. P.</i> , par Lucien Le Foyer . . . . .	0 10	0 15
<i>Les Règles de l'Hon- nête Discussion selon Pascal</i> , par Paul Des- jardin . . . . .	0 60	0 70
<i>Almanach de la Coopé- ration</i> . . . . .	0 40	0 50
<i>Les Jésuites</i> , par Paul- Armand Hirsch. . . . .	0 30	0 40
<i>La Guerre et la Paix par des chiffres</i> , par Lucien Le Foyer. . . . .	0 20	0 25
<i>Que peut l'École contre la Guerre ?</i> par E. Triebel, traduit par V. Rossignol . . . . .	0 10	0 10
<i>Spoliation des Indigè- nes de Nouvelle- Calédonie</i> . . . . .	0 25	0 35

Nota. — La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés, SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc.

Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Brulle  
notaire à Libourne

Siège social : LIBOURNE (Gironde)

Succursales à Montpellier, Épernay,  
Chassagne, Montrachet et Cognac

Vins français de toutes provenances

Spécialité de fournitures aux  
Sociétés coopératives

Echantillons et Renseignements franco

Le Courrier de la Presse

21, boulevard Montmartre, 21

PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000  
journaux par jour

La COOPÉRATION des IDÉES

Revue mensuelle  
de Sociologie positive

(1896-1897-1898)

Un fort volume de 530 pages, relié  
toile 10 fr. — France : 11 francs.

(1899-1900)

Relié toile : 5 fr. — Franco 5 fr. 50.  
— Non relié : 4 fr. — Franco : 4 fr. 50.

(1900-1901)

La Coopération des Idées, journal  
hebdomadaire d'action et d'éducation  
sociale (63 numéros). — 3 francs. —  
Franco : 3 fr. 50.

(1091-1902)

La Coopération des Idées, revue  
mensuelle d'éducation sociale (12 nu-  
méros, 400 pages). Non relié : 3 fr. —  
Franco : 3 fr. 50.